

Reprises dans un texte : choisir entre pronom personnel et démonstratif

il ou ce dernier / celui-ci ?



Quand on écrit, il est possible de reprendre un groupe nominal en utilisant un pronom personnel comme « elle » ou un possessif de 3^e personne comme « son, sa ». Cependant pour utiliser un pronom personnel ou un possessif, il ne doit pas y avoir d'ambiguïté concernant le groupe nominal qui est repris.

Pour ne plus vous tromper, vous pouvez :

- regarder si le pronom est susceptible de reprendre plusieurs éléments de la phrase
 - Si ce n'est pas le cas, vous pouvez utiliser les pronoms « il » ou « elle ».
 - Par contre, s'il y a une ambiguïté, il faut trouver une autre solution :
 - pour reprendre **le dernier élément mentionné**, vous pouvez choisir une forme comme *ce dernier / cette dernière / ces derniers* ou *celui-ci / celle-ci / ceux-ci*
 - Pour reprendre **le premier élément cité**, ou **un élément plus loin** dans la phrase, il est possible d'utiliser une reprise nominale, avec le même nom ou un autre.

Par exemple :

Il y a des entrevues où la présence du journaliste est évidente et d'autres où il s'efface pour laisser son interlocuteur raconter ; le lecteur a l'impression **qu'il / que ce dernier** s'adresse directement à lui.

Ici, pour savoir quel pronom utiliser, on regarde si plusieurs éléments pourraient être repris par le pronom. On trouve deux groupes nominaux : *le journaliste* et *son interlocuteur*

L'utilisation du pronom personnel *il* serait donc ambiguë ici.

La reprise se réfère ici à « son interlocuteur », qui est le dernier élément mentionné.

On peut donc utiliser « ce dernier ».

On écrira donc :

Il y a des entrevues où la présence du journaliste est évidente et d'autres où il s'efface pour laisser son interlocuteur raconter ; le lecteur a l'impression **que ce dernier** s'adresse directement à lui.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour vérifier si les reprises avec un pronom personnel sont correctes, vous pouvez regarder si plusieurs éléments peuvent être repris par ce pronom. Si un seul élément peut être repris, l'utilisation du pronom personnel est correcte. Sinon, pour reprendre le dernier élément mentionné, il est

nécessaire d'utiliser un pronom comme « *ce dernier / cette dernière* » ou « *celui-ci / celle-ci* » plutôt qu'un pronom personnel.
Enfin, si l'élément repris n'est pas le dernier élément, on peut utiliser une reprise nominale, « *le + nom* » ou « *ce + nom* ».